



CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la **salle du conseil**, le :
Mardi 25 novembre 2025 à 19 h 30

*A la Chapelle-Moulière, le 20 novembre 2025
Le Maire, Pierrick GIRAUD*

ORDRE DU JOUR :

- Neutralisation des amortissements
- Projet de convention territoriale
- Ouverture du quart des investissements
- Renouvellement CNP
- Convention de gestion voirie
- Convention vétérinaire chats errants
- Projection film « marche en eau douce » par la commission écologie environnement
- Changement du défibrillateur
- Consultation sur le projet de Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI)
- Mise à disposition de la salle des fêtes pour la période électorale

QUESTIONS DIVERSES :

- OLD et PPRI
- Avancement des travaux du restaurant
- Vœux du Maire 16 janvier 2026
- Décision du Tribunal Administratif sur l'annulation de la délibération 22/44 du 20 septembre 2022.